

Abonnement agricole

Métropole Aix-Marseille-Provence - Communes de Beurecueil, Peyrolles en Provence, Rousset et Trets

Tarifs au 1er juillet 2025

	Part délégataire	Part collectivité	Préservation des ressources en eau	Redevance de consommation	Redevance de performance	Total soumis à la T.V.A	Taux de T.V.A en %	T.V.A.	TOTAL T.T.C en euros
Distribution de l'eau									
Redevance d'abonnement (par semestre et par abonnement)	50,0000					50,0000	5,50	2,75	52,75
Redevance par m3 d'eau consommé, par tranche de consommation semestrielle									
De 0 à 2 000 m3	0,5368	0,2000	0,0700	0,4300	0,01	1,2468	5,50	0,0686	1,3154
Au-delà de 2 000 m3	1,0735	0,2000	0,0700	0,4300	0,01	1,7835	5,50	0,0981	1,8816
Frais d'accès au service de l'eau	68,00					68,00	10,00	6,80	74,80

Les frais d'accès au service sont dus lors de la
souscription de l'abonnement (nouvel abonnement, mutation, concession nouvelle)



Notre territoire est si précieux